



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

25, rue de la Montagne Sainte Geneviève – 75005 Paris

*SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE*

- CNESER –

RÉUNION EN COMMISSION PERMANENTE
AMPHI POINCARÉ

RECTIFICATIF A L'ORDRE DU JOUR

Mardi 16 avril 2019

Matin

09 h 30 : Etablissements

- Projet de décret visant à créer l'Institut Polytechnique de Paris

Rapporteurs :

M. Christophe Digne, directeur de Telecom Sud Paris

M. François Bouchet, directeur général de l'École Polytechnique

*M. Didier Janci, directeur général par intérim
du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique*

M. Christophe Simon, direction générale de l'armement _ministère des armées

*M. Vincent Théry, conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des
technologies_ ministère de l'économie*

- Projet d'arrêté portant création de l'institut universitaire de technologie (IUT) Grand ouest Normandie, institut interne de l'université de Caen.
- Projet d'arrêté portant création de l'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (ISTIA), école interne de l'université d'Angers.

- Projet d'arrêté portant création de l'école d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EISINE), école interne de l'université de Reims.

*Rapporteur : M. Gérard Maillet, sous-directeur
Sous-direction du dialogue contractuel
Département de la réglementation (DGESIP B1 - 2),
En présence de responsables des établissements*

10 h 30 : Formations :

Un texte est retiré de l'ordre du jour

- Projet d'arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Services informatiques aux organisations » option A : « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux », option B : « Solutions logicielles et applications métiers ».

Expert : Mme Gaubert-Macon, IGEN

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « comptabilité et gestion ».

Expert : M. Paguet, IGEN

- Projet d'arrêté relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur et aux titres d'ingénieur diplômé permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).
- Projet d'arrêté accordant la reconnaissance par l'Etat à l'établissement privé hors contrat « CRESPA » de Lyon (centre régional d'études supérieures pour la préparation aux affaires) pour la formation aux BTS : Négociation et relation client et Notariat.
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence et l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master.

*Rapporteur : Mme Catherine Kerneur,
Chef du département des formations du cycle licence (DGESIP A1-2)
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*

- Projet d'arrêté fixant les conditions d'admission en cycle de formation d'architecte de l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Rapporteur : Pascal Gosselin , chef du département DGESIP A1-3

*M. Romuald Boné, directeur de l'INSA Strasbourg,
M. François Dufour, directeur général des services,
M. Guy Sturzer, directeur de la formation*

- Projet d'arrêté relatif à l'attribution du grade de master aux officiers diplômés de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Rapporteur : Pascal Gosselin, chef du département DGESIP A1-3

*Le Colonel Alain Messenger et M. Ronan Doaré,
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan*

*Le Colonel Alain Dallagnol
Direction des ressources humaines de l'armée de terre
Ministère armées*

- ~~- Projet de décret modifiant le décret n°2014-1100 du 29 septembre 2014 portant création du label « campus des métiers et des qualifications ».~~

*Rapporteur : Mme Christine Bruniaux
Chef du département du lien formation-emploi
-DGESIP A1-1*

- Projet de décret relatif aux dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis prévues à l'article 24 de la loi n° 2018-711 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel et aux obligations des organismes prestataires d'actions de développement des compétences.

*Rapporteurs : Mme Isabelle Grandgérard-Rance
Conseillère juridique auprès de la Déléguée générale à l'emploi
Clarisse Dubert
Cheffe de la mission alternance et accès aux qualifications
Mme Christine Matraglia
Adjointe à la cheffe de mission alternance et accès aux qualifications
Sous-direction des politiques de formation et du contrôle
DGEFP/ Ministère du Travail*

Après-midi

14 h 00 : Présentation du texte sur le « CIR » de la Commission d'études spécialisées du CNESER.